

Définition du métier type

L'ouvrier en revêtements et finitions assure la pose et la maintenance des revêtements des sols, murs intérieurs et extérieurs et plafonds et des parties vitrées, sous la responsabilité du gestionnaire.

Activités essentielles

- Conseille sur les produits et outils à acquérir en tenant compte des évolutions techniques, évalue le coût et prépare les bons de commande.
- Etablit des plans de travail et gère le stock de produits et de matériels.
- Contrôle l'état des parties vitrées et des revêtements muraux et de sols.
- Prépare les produits et les revêtements et met en place les matériels.
- Dépose, réalise les travaux d'apprêt et pose les revêtements, glaces et parties vitrées.
- Répare ou remplace les revêtements et matériaux endommagés ou vieux.
- Effectue les petits travaux de remise en état des lieux : finitions, nettoyage.

Compétences techniques et savoir-faire (être capable)

- Savoir travailler en équipe.
- Lire un plan d'exécution, un schéma d'installation, prendre des cotes
- Etablir la nature et l'ordre des opérations à effectuer en fonction des supports et des matériaux.
- Concevoir le revêtement d'un support (sol, mur, plafond) simple en fonction du lieu et de l'espace.
- Respecter les normes d'utilisation et de sécurité dans la réalisation des travaux et l'utilisation des matériaux.
- Proposer et conseiller sur le choix des matériaux et des produits en fonction de l'ouvrage à réaliser.
- Proposer des améliorations à apporter.
- Maîtriser les règles de sécurité et les normes légales à respecter : isolation, ininflammabilité, verres "sécurité", etc.
- Mettre en œuvre les règles et techniques de base des autres métiers du bâtiment.

Connaissances associées

- Maîtrise des propriétés physiques des supports, des revêtements et des verres, leurs caractéristiques mécaniques, thermiques et phoniques.
- Maîtrise des techniques de coupe, pose et dépose des différents types de revêtements et de verres.
- Maîtrise du maniement et de l'utilisation des produits et des matériels de coupe, de pose et de dépose.

Domaines d'application

Connaissances spécifiques associées

Notions des techniques de base en électricité, installations sanitaires et thermiques, agencement intérieur.
Notions d'ergonomie.

Lieu d'exercice

- rectorat.
- inspection d'académie.
- établissement public nationaux.
- équipes mobiles / services mutualisés.

Conditions de travail ou spécificités liées au métier

- travail en hauteur .
- manipulation de produits et de matériels dangereux .
- habilitation électrique.
- Port de vêtements appropriés.